

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE TRAPPES

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 28 AVRIL 2014

(Exécution de l'art. L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Présidence : Monsieur Guy MALANDAIN.

Présents : G. MALANDAIN - J. MARY - C. AGNE - C. VILAIN - J-Y. GENDRON - A-A. BEAUGENDRE - T. URDY - H. THIAM - P. GUEROULT - O. INIZAN - A. RABEH - S. GRANDGAMBE - C. MORAIS - J-C. RICHARD - N. MOHAMAD - G. MONNIOT - S. AVODE - N. DELLAL - L. TOUAHIR - N. BARRÉ - M-M. HAMEL - A. ARCHAMBAULT - C. MACKEL - S. ABO - L. DAUVERGNE - H. MAAZOUZA - M. BREUGNOT - F. LACAN - J. GOMILA - S. DUMOUCY - L. MISEREY - V. BRUNATI. - M. CHARNI

Absents excusés représentés :

B. HAMON - pouvoir à A. RABEH

O. NASROU - pouvoir à F.LACAN

Absent :

NÉANT

Secrétaire : A. ARCHAMBAULT

Administration : S. BULTELE - P. PELLENNEC - C. LE HIR - F. HESKIA - J-C. LE BERRE - A. RIBAUT

Le Conseil Municipal,

Après avoir désigné Monsieur Alain ARCHAMBAULT. comme secrétaire de séance, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

• **Approuve**, à l'unanimité, les comptes-rendus des Conseils Municipaux des 3 mars et 10 avril 2014, après avoir pris en compte les remarques de Monsieur Fabrice LACAN concernant deux interventions orales du groupe « Trappes Citoyens » effectuées lors du Conseil Municipal du 10 avril 2014 mais non retranscrites dans le compte-rendu ;

• **Détermine**, à la majorité de 30 voix pour, 0 voix contre et 5 abstentions (O. NASROU, M. BREUGNOT, F. LACAN, J. GOMILA et S. DUMOUCY) les indemnités de fonction du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués de la façon suivante :

- A compter du 5 avril 2014 et pour la durée du mandat, l'indemnité de fonction attribuée à Monsieur le Maire est fixée à 70 % du traitement afférent à l'indice brut 1015, majoré de 15% selon les dispositions applicables dans les communes chefs lieux du canton ;
- A compter du 5 avril 2014 et pour la durée du mandat, l'indemnité de fonction attribuée aux adjoints du Maire est fixée à 35 % du traitement afférent à l'indice brut 1015, majoré de 15% selon les dispositions applicables dans les communes chefs lieux du canton ;
- A compter de leur nomination et pour la durée du mandat, l'indemnité de fonction attribuée aux conseillers municipaux délégués est fixée à 15 % du traitement afférent à l'indice brut 1015, majoré de 15% selon les dispositions applicables dans les communes chefs lieux du canton ;

et **précise** que les indemnités de fonction sont payées mensuellement et revalorisées en fonction de la valeur du point d'indice des fonctionnaires ;

- **Décide**, à l'unanimité, de procéder à la désignation d'un conseiller municipal chargé des questions de Défense :

Les candidats sont :

- Jeanine MARY
- Josette GOMILA

Les résultats du vote sont :

Abstentions : 2 (V. BRUNATI et M. CHARNI)

Suffrages exprimés : 33

- Jeanine MARY : 28 voix
- Josette GOMILA : 5 voix

Est élue :

Madame Jeanine MARY

- **Décide**, à l'unanimité, de procéder à la désignation d'un membre du Conseil Municipal appelé à siéger au sein des Conseils d'Ecoles des établissements suivants :

- Ecole maternelle Irène JOLIOT CURIE ;
- Ecole maternelle Gustave FLAUBERT ;
- Ecole primaire Gustave FLAUBERT ;
- Ecole primaire Paul LANGEVIN.

La candidate est :

Hayatte MAAZOUZA

Les résultats du vote sont :

Suffrages exprimés : 35

30 pour / 5 contre / 0 abstention

Est élue :

Hayatte MAAZOUZA

et **précise** que la liste des représentants du Conseil Municipal au sein des Conseils d'Ecoles, est désormais la suivante :

Ecoles maternelles :

ECOLES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Hélène BOUCHER	Nacira DELLAL	Luc DAUVERGNE
Jean JAURES	L. DAUVERGNE	Nacira DELLAL
Albert CAMUS	M-Madeleine. HAMEL	Nassira MOHAMAD
J-B Clément	Nassira MOHAMAD	M-Madeleine HAMEL
Jean COCTEAU	Samuel ABO	Thomas. URDY
Eugénie COTTON	Thomas URDY	Samuel ABO
Irène JOLIOT-CURIE	Sandrine GRANDGAMBE	Hayatte MAAZOUZA
Gustave FLAUBERT	Hayatte MAAZOUZA	Sandrine GRANDGAMBE
Anne FRANK	Ali RABEH	Christine VILAIN
Léo LAGRANGE	Christine VILAIN	Ali RABEH
Paul LANGEVIN	A-Andrée BEAUGENDRE	Hawa THIAM
Jean MACE	Hawa THIAM	A-Andrée BEAUGENDRE
Edouard MANET	Nacira DELLAL	Samuel ABO
Michel de MONTAIGNE	Samuel ABO	Nacira DELLAL
Laurent MOURGUET	Nicole BARRE	A-Andrée BEAUGENDRE
Louis PERGAUD	A-Andrée BEAUGENDRE	Nicole BARRE
Auguste RENOIR	Alain ARCHAMBAULT	Cheikh AGNE

Ecoles primaires :

ECOLES	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Louis ARAGON	Philippe GUEROULT	Jean-Claude RICHARD
Jean JAURES	Luc DAUVERGNE	Thomas URDY
J-B Clément	Thomas URDY	Luc DAUVERGNE
Jean COCTEAU	Larbi TOUAHIR	Cécile MACKEL
Irène JOLIOT-CURIE	Cécile MACKEL	Larbi TOUAHIR
Gustave FLAUBERT	Hayatte MAAZOUZA	Sylvestra AVODE
Paul LANGEVIN	Sylvestra AVODE	Hayatte MAAZOUZA
Jean MACE	M-Madeleine. HAMEL	Christine VILAIN
Michel de MONTAIGNE	Christine VILAIN	M-Madeleine. HAMEL
Louis PERGAUD	Nicole BARRE	Gérald MONNIOT
Auguste RENOIR	Gérald MONNIOT	Nicole BARRE

Georges SAND	Cheikh AGNE	Alain ARCHAMBAULT
STENDHAL	Larbi TOUAHIR	Jean-Yves GENDRON
Maurice THOREZ	Jean-Yves GENDRON	Larbi TOUAHIR
Henri WALLON	Jean-Claude RICHARD	Philippe GUEROULT
Ecole privée SAINTE MARIE	Jeanine MARY	Sylvestra AVODE

Georges SAND	Hawa THIAM	Nassira MOHAMAD
STENDHAL	Nassira MOHAMAD	Hawa THIAM
Maurice THOREZ	Jean-Yves GENDRON	Samuel ABO
Henri WALLON	Samuel ABO	Jean-Yves GENDRON
Ecole privée SAINTE MARIE	Jeanine MARY	Sylvestra AVODE

• **Décide**, à l'unanimité, de procéder à la désignation d'une personnalité qualifiée appelée à siéger au sein du Conseil d'Administration de la « Régie de la salle de spectacle de la Merise et du cinéma d'art et d'essai Le Grenier à Sel », en remplacement de Monsieur SOLESME :

La candidate est :

Annie LE HIR

Résultats du vote :

Suffrages exprimés : 35

30 pour / 5 contre / 0 abstention

Est élue :

Annie LE HIR

• **Rapporte**, à l'unanimité, la délibération n°2014-045 du Conseil Municipal en date du 10 avril 2014 et **décide** de procéder à l'élection, à bulletin secret, à la proportionnelle au plus fort reste, de 5 titulaires et 5 suppléants, membres du Conseil Municipal, appelés à siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres

Les listes de candidats sont les suivantes :

Liste « Union pour le Développement de Trappes » :

Titulaires :

- Sylvestra AVODE
- Alain ARCHAMBAULT
- Thomas URDY
- Sandrine GRANDGAMBE

Suppléants :

- Anne-Andrée BEAUGENDRE
- Jean-Yves GENDRON
- Jean-Claude RICHARD
- Marie-Madeleine HAMEL

Liste « Trappes Citoyens » :

Titulaires :

- Fabrice LACAN
-
-
-
-

Suppléants :

- Stéphane DUMOUCY
-
-
-
-

Nota : Le groupe « Trappes à Gauche » n'a pas présenté de liste.

Les résultats du vote sont :

Blancs et Nuls : 0

Suffrages exprimés : 35

Quotient électoral : 7

Résultat :

- Liste « Union pour le Développement de Trappes » : 30 voix ;
- Liste « Trappes Citoyens » : 5 voix.

Soit :

- 4 sièges de titulaires et 4 sièges de suppléants pour la liste « Union pour le Développement de Trappes » ;
- 1 siège de titulaire et 1 siège de suppléant pour la liste « Trappes Citoyens »

Sont élus :

Titulaires :

- Sylvestra AVODE
- Alain ARCHAMBAULT
- Thomas URDY
- Sandrine GRANDGAMBE
- Fabrice LACAN

Suppléants :

- Anne-Andrée BEAUGENDRE
- Jean-Yves GENDRON
- Jean-Claude RICHARD
- Marie-Madeleine HAMEL
- Stéphane DUMOUCY

• **Décide**, à l'unanimité, de procéder à la désignation, à la proportionnelle, de 5 représentants du Conseil Municipal appelés à siéger au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Les candidats sont :

Sylvestra AVODE - Alain ARCHAMBAULT - Thomas URDY - Anne-Andrée BEAUGENDRE - Othman NASROU (*Trappes Citoyens*)

Les résultats du vote sont :

Sylvestra AVODE (30 voix) - Alain ARCHAMBAULT (30 voix) - Thomas URDY (30 voix) - Anne-Andrée BEAUGENDRE (30 voix) - Othman NASROU (*Trappes Citoyens*) (5 voix)

Sont élus :

- Sylvestra AVODE
- Alain ARCHAMBAULT
- Thomas URDY
- Anne-Andrée BEAUGENDRE
- Othman NASROU (*Trappes Citoyens*)

• **Décide**, à l'unanimité, de nommer les 3 représentants d'associations locales suivants, pour siéger au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux :

- Monsieur le Président, ou son représentant, de l'Union Départementale Consommation Logement Cadre de Vie (C.L.C.V.) ;
- Monsieur le Président, ou son représentant, de la Confédération Nationale du Logement (C.N.L.) ;
- Monsieur le Président, ou son représentant, de l'association des Présidents des Comités de Quartier.

• **Propose**, à l'unanimité, la liste suivante des contribuables susceptibles d'être désignés comme membres de la Commission Communale des Impôts Directs Locaux :

Membres titulaires :

- Mme Claudine CASTELLAZI - Extérieur
- M. Thierry SANQUER
- M. Justin BOUCHER
- M. Mustapha HAMOU
- M. Michel DAVOINE
- Mme Emelyne DE JAEGHERE
- M. Thiemoko DIAKITE
- M. Marcel DUMONCEAU
- M. Stéphane JOUBERT
- M. Lucien PIRON
- Mme Laëtitia N'DIAYE
- M. André RATABOUIL
- Mme Josette GOMILA
- M. Jean-Pierre THIBAudeau
- Mme Mireille BREUGNOT
- M. Mourad CHARNI

Membres suppléants :

- M. Mustapha LARBAOUI - Extérieur
- Mme Hélène NAPOLEONI
- Mme Fatima PUCETTI
- M. Michel BARBIER
- Mme Christelle PAPOUGNOT

- M. Michel VOUILLOT
- M. Jacques RAMEAU
- Mme Elodie BERIAT
- M. Bernard DECLE
- M. Vincent AUBAGUE
- M. Jean QUENTIN
- Mme Florence TOSELLI
- M. Pierre BUHOT
- M. Othman NASROU
- M. Fabrice LACAN
- Mme Véronique BRUNATI

• **Décide**, à l'unanimité, de procéder par un vote à bulletin secret à la désignation de 4 représentants du Conseil Municipal appelés à siéger au sein des Comités de quartier suivants :

Les candidats sont :

- **Comité de quartier La Boissière :**
 - Alain ARCHAMBAULT
 - Nacira DELLAL
 - Christine VILAIN
 - Anne-Andrée BEAUGENDRE
 - Mireille BREUGNOT
 - Stéphane DUMOUCHEY
 - Josette GOMILA
 - Fabrice LACAN
- **Comité de quartier Jaurès – Gare**
 - Alain ARCHAMBAULT
 - Jean-Claude RICHARD
 - Ali RABEH
 - Jean-Yves GENDRON
 - Mireille BREUGNOT
 - Stéphane DUMOUCHEY
 - Josette GOMILA
 - Fabrice LACAN
- **Comité de quartier Jean Macé**
 - Alain ARCHAMBAULT
 - Cristina MORAIS
 - Sandrine GRANDGAMBE
 - Jean-Claude RICHARD
 - Mireille BREUGNOT
 - Stéphane DUMOUCHEY
 - Josette GOMILA
 - Fabrice LACAN
- **Comité de quartier Village - Cité Nouvelle - Sand Pergaud Verlaine**
 - Alain ARCHAMBAULT
 - Marie-Madeleine HAMEL
 - Jeanine MARY
 - Larbi TOUAHIR
 - Mireille BREUGNOT
 - Stéphane DUMOUCHEY
 - Josette GOMILA
 - Fabrice LACAN
- **Comité Cœur des Merisiers**
 - Alain ARCHAMBAULT
 - Jean-Yves GENDRON
 - Sylvestra AVODE
 - Anne-Andrée BEAUGENDRE
 - Mireille BREUGNOT
 - Stéphane DUMOUCHEY
 - Josette GOMILA
 - Fabrice LACAN
- **Comité de quartier Merisiers – Aérostat**
 - Alain ARCHAMBAULT
 - Thomas URDY
 - Jeanine MARY
 - Nassira MOHAMAD
 - Mireille BREUGNOT
 - Stéphane DUMOUCHEY
 - Josette GOMILA
 - Fabrice LACAN
- **Comité de quartier Plaine de Neauphle**
 - Alain ARCHAMBAULT
 - Christine VILAIN
 - Odile INIZAN
 - Hayatte MAAZOUZA
 - Mireille BREUGNOT
 - Stéphane DUMOUCHEY
 - Josette GOMILA
 - Fabrice LACAN

Les résultats du vote sont :

Blancs : 3

Suffrages exprimés : 32

Suffrages exprimés : 32

- **Comité de quartier La Boissière :**
 - Alain ARCHAMBAULT (27 voix)
 - Nacira DELLAL (27 voix)
 - Christine VILAIN (27 voix)
 - Anne-Andrée BEAUGENDRE (27 voix)
 - Mireille BREUGNOT (5 voix)
 - Stéphane DUMOUCY (5 voix)
 - Josette GOMILA (5 voix)
 - Fabrice LACAN (5 voix)
- **Comité de quartier Jaurès - Gare**
 - Alain ARCHAMBAULT (27 voix)
 - Jean-Claude RICHARD (27 voix)
 - Ali RABEH (27 voix)
 - Jean-Yves GENDRON (27 voix)
 - Mireille BREUGNOT (5 voix)
 - Stéphane DUMOUCY (5 voix)
 - Josette GOMILA (5 voix)
 - Fabrice LACAN (5 voix)
- **Comité de quartier Jean Macé**
 - Alain ARCHAMBAULT (27 voix)
 - Cristina MORAIS (27 voix)
 - Sandrine GRANDGAMBE (27 voix)
 - Jean-Claude RICHARD (27 voix)
 - Mireille BREUGNOT (5 voix)
 - Stéphane DUMOUCY (5 voix)
 - Josette GOMILA (5 voix)
 - Fabrice LACAN (5 voix)
- **Comité de quartier Village - Cité Nouvelle - Sand Pergaud Verlaine**
 - Alain ARCHAMBAULT (27 voix)
 - Marie-Madeleine HAMEL (27 voix)
 - Jeanine MARY (27 voix)
 - Larbi TOUAHIR (27 voix)
 - Mireille BREUGNOT (5 voix)
 - Stéphane DUMOUCY (5 voix)
 - Josette GOMILA (5 voix)
 - Fabrice LACAN (5 voix)
- **Comité Cœur des Merisiers**
 - Alain ARCHAMBAULT (27 voix)
 - Jean-Yves GENDRON (27 voix)
 - Sylvestra AVODE (27 voix)
 - Anne-Andrée BEAUGENDRE (27 voix)
 - Mireille BREUGNOT (5 voix)
 - Stéphane DUMOUCY (5 voix)
 - Josette GOMILA (5 voix)
 - Fabrice LACAN (5 voix)
- **Comité de quartier Merisiers - Aérostat**
 - Alain ARCHAMBAULT (27 voix)
 - Thomas URDY (27 voix)
 - Jeanine MARY (27 voix)
 - Nassira MOHAMAD (27 voix)
 - Mireille BREUGNOT (5 voix)
 - Stéphane DUMOUCY (5 voix)
 - Josette GOMILA (5 voix)
 - Fabrice LACAN (5 voix)
- **Comité de quartier Plaine de Neauphle**
 - Alain ARCHAMBAULT (27 voix)
 - Christine VILAIN (27 voix)
 - Odile INIZAN (27 voix)
 - Hayatte MAAZOUZA (27 voix)
 - Mireille BREUGNOT (5 voix)
 - Stéphane DUMOUCY (5 voix)
 - Josette GOMILA (5 voix)
 - Fabrice LACAN (5 voix)

Les Comités de Quartier sont donc constitués comme suit :

- **Comité de quartier La Boissière :**
 - Alain ARCHAMBAULT
 - Nacira DELLAL
 - Christine VILAIN
 - Anne-Andrée BEAUGENDRE
- **Comité de quartier Jaurès - Gare**
 - Alain ARCHAMBAULT
 - Jean-Claude RICHARD
 - Ali RABEH
 - Jean-Yves GENDRON

- **Comité de quartier Jean Macé**
 - Alain ARCHAMBAULT
 - Cristina MORAIS
 - Sandrine GRANDGAMBE
 - Jean-Claude RICHARD

- **Comité de quartier Village - Cité Nouvelle - Sand Pergaud Verlaine**
 - Alain ARCHAMBAULT
 - Marie-Madeleine HAMEL
 - Jeanine MARY
 - Larbi TOUAHIR

- **Comité Cœur des Merisiers**
 - Alain ARCHAMBAULT
 - Jean-Yves GENDRON
 - Sylvestra AVODE
 - Anne-Andrée BEAUGENDRE

- **Comité de quartier Merisiers – Aérostat**
 - Alain ARCHAMBAULT
 - Thomas URDY
 - Jeanine MARY
 - Nassira MOHAMAD

- **Comité de quartier Plaine de Neauphle**
 - Alain ARCHAMBAULT
 - Christine VILAIN
 - Odile INIZAN
 - Hayatte MAAZOUZA

rappelle que les membres de droit sont référents pour le suivi d'un comité, qu'ils peuvent venir par roulement, selon l'ordre du jour et qu'ils doivent s'assurer de la présence d'au moins deux d'entre eux à chaque réunion et **rappelle** que les membres de droit sont désignés pour la durée du mandat municipal ;

- **Décide**, à l'unanimité, de procéder à la désignation de deux représentants du Conseil Municipal au sein de la Commission Locale d'Évaluation de Transferts de Charges :

Les candidats sont :

Sandrine GRANDGAMBE
Christine VILAIN

Othman NASROU
Fabrice LACAN

Les résultats sont :

Abstentions : 2 (*V. BRUNATI et M. CHARNI*)

Suffrages exprimés : 33

Sandrine GRANDGAMBE (28 voix)
Christine VILAIN (28 voix)

Othman NASROU (5 voix)
Fabrice LACAN (5 voix)

Sont élues :

Sandrine GRANDGAMBE
Christine VILAIN

- **Décide**, à l'unanimité, de procéder à la désignation d'un représentant du Conseil Municipal au sein du Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier de la Mauldre :

Les candidats sont :

Jean-Claude Richard

Mireille BREUGNOT

Les résultats du vote sont :

Abstention : 1 (*M. CHARNI*)

Suffrages exprimés : 34

Jean-Claude Richard (29 voix)

Mireille BREUGNOT (5 voix)

Est élu :

Jean-Claude RICHARD

- **Décide**, à l'unanimité, de procéder à la désignation du représentant de la Commune appelé à siéger au sein du Conseil de surveillance du Centre Hospitalier Charcot de Plaisir.

Les candidats sont :

Jean-Claude Richard

Mireille BREUGNOT

Les résultats du vote sont :

Abstention : 1 (M. CHARNI)

Suffrages exprimés : 34

Jean-Claude Richard (29 voix)

Mireille BREUGNOT (5 voix)

Est élu :

Jean-Claude RICHARD

- **Décide**, à l'unanimité, de procéder à la désignation, à la proportionnelle, de 5 représentants du Conseil Municipal appelés à siéger au sein du Comité Directeur de l'Office Municipal des Sports (O.M.S.) dont au moins un représentant de chaque groupe.

Les candidats sont :

Larbi TOUAHIR

Marie-Madeleine HAMEL

Cheikh AGNE

Ali RABEH

Stéphane DUMOUCY (*Trappes Citoyens*)

Les résultats du vote sont :

Larbi TOUAHIR (35 voix)

Marie-Madeleine HAMEL (35 voix)

Cheikh AGNE (35 voix)

Ali RABEH (35 voix)

Stéphane DUMOUCY (*Trappes Citoyens*) (35 voix)

Sont élus :

Larbi TOUAHIR

Marie-Madeleine HAMEL

Cheikh AGNE

Ali RABEH

Stéphane DUMOUCY (*Trappes Citoyens*)

- **Décide**, à l'unanimité, de procéder à la désignation, à la proportionnelle, de 7 représentants du Conseil Municipal appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration du Comité de Jumelage.

Les candidats sont :

Cristina MORAIS - Cheikh AGNE - Sylvestra AVODE - Jeanine MARY - Philippe GUEROULT -
Josette GOMILA (*Trappes Citoyens*) - Véronique BRUNATI (*Trappes à Gauche*)

Les résultats du vote sont :

Cristina MORAIS (35 voix) - Cheikh AGNE (35 voix) - Sylvestra AVODE (35 voix) -

Jeanine MARY (35 voix) - Philippe GUEROULT (35 voix) -

Josette GOMILA (*Trappes Citoyens*) (35 voix) - Véronique BRUNATI (*Trappes à Gauche*) (35 voix)

Sont élus :

Cristina MORAIS - Cheikh AGNE - Sylvestra AVODE - Jeanine MARY - Philippe GUEROULT -
Josette GOMILA (*Trappes Citoyens*) - Véronique BRUNATI (*Trappes à Gauche*)

- **Décide**, à l'unanimité, de procéder à la désignation de 2 représentants du Conseil Municipal appelés à siéger au sein du Comité Directeur de l'association MEDIANES.

Les candidats sont :

Ali RABEH

Larbi TOUAHIR

Othman NASROU

Mireille BREUGNOT

Les résultats du vote sont :

Ali RABEH (30 voix)

Larbi TOUAHIR (30 voix)

Othman NASROU (5 voix)

Mireille BREUGNOT (5 voix)

Sont élus :

Ali RABEH

Larbi TOUAHIR

- **Décide**, à l'unanimité, de procéder à la désignation d'un représentant du Conseil Municipal appelé à siéger au sein du Conseil d'Administration de l'Association pour l'Insertion, l'Education et les Soins (A.I.E.S.).

Les candidats sont :

Jean-Claude RICHARD

Mireille BREUGNOT

Les résultats du vote sont :

Jean-Claude RICHARD (30 voix)

Mireille BREUGNOT (5 voix)

Est élu :

Jean-Claude RICHARD

- **Décide**, à l'unanimité, de procéder à la désignation de deux représentants du Conseil Municipal appelés à siéger au sein du Conseil d'Administration de l'association Trappes Entraide Loisirs :

Les candidats sont :

Jean-Claude RICHARD

Josette GOMILA

Nacira DELLAL

Stéphane DUMOUCY

Les résultats du vote sont :

Jean-Claude RICHARD (30 voix)

Josette GOMILA (5 voix)

Nacira DELLAL (30 voix)

Stéphane DUMOUCY (5 voix)

Sont élus :

Jean-Claude RICHARD

Nacira DELLAL

- **Décide**, à l'unanimité, de procéder à la désignation d'un représentant du Conseil Municipal appelé à siéger au sein du Comité Directeur de l'association Etoile Sportive des Cheminots de Trappes – Saint-Quentin-En-Yvelines - Basket Ball.

Les candidats sont :

Ali RABEH

Fabrice LACAN

Les résultats du vote sont :

Ali RABEH (30 voix)

Fabrice LACAN (5 voix)

Est élu :

Ali RABEH

- **Décide**, à l'unanimité, de procéder à la désignation d'un représentant de la Ville en tant que membre d'honneur de l'association « Un Musée à l'Ecole » :

Les candidats sont :

Philippe GUEROULT

Stéphane DUMOUCY

Les résultats du vote sont :

Philippe GUEROULT (30 voix)

Stéphane DUMOUCY (5 voix)

Est élu :

Philippe GUEROULT

- **Décide**, à l'unanimité, de procéder à la désignation d'un représentant titulaire de la commune ainsi que son suppléant, appelés à siéger au sein du « collège des villes » de la Fédération Nationale « Entreprises et Territoires d'Avenir ».

Les candidats sont :

Titulaire : Guy MALANDAIN

Titulaire : Othman NASROU

Suppléant : Jean-Yves GENDRON

Suppléant : Fabrice LACAN

Les résultats du vote sont :

Titulaire : Guy MALANDAIN (30 voix)

Titulaire : Othman NASROU (5 voix)

Suppléant : Jean-Yves GENDRON (30 voix)

Suppléant : Fabrice LACAN (5 voix)

Sont élus :

Titulaire : Guy MALANDAIN

Suppléant : Jean-Yves GENDRON

- **Décide**, à l'unanimité, de procéder à la désignation d'un titulaire et d'un suppléant pour représenter la commune à la Commission d'Appel d'Offres et aux réunions techniques du groupement de commande.

Les candidats sont :

Titulaire : Thomas URDY
Suppléant : Anne-Andrée BEAUGENDRE

Titulaire : Othman NASROU
Suppléant : Fabrice LACAN

Les résultats du vote sont :

Titulaire : Thomas URDY (30 voix)
Suppléant : Anne-Andrée BEAUGENDRE (30 voix)

Titulaire : Othman NASROU (5 voix)
Suppléant : Fabrice LACAN (5 voix)

Sont élus :

Titulaire : Thomas URDY
Suppléant : Anne-Andrée BEAUGENDRE

- **Décide**, à l'unanimité, de procéder par un vote à bulletin secret à la désignation d'un titulaire et d'un suppléant, représentants du Conseil Municipal, appelés à siéger au sein du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal pour la Destruction des Ordures Ménagères et la Production d'Energie (S.I.D.O.M.P.E.).

Les candidats sont :

Titulaires : Jean-Claude RICHARD
Suppléants : Anne-Andrée BEAUGENDRE

Othman NASROU
Fabrice LACAN

Les résultats du vote sont :

Titulaires : Jean-Claude RICHARD (30 voix)
Suppléants : Anne-Andrée BEAUGENDRE (30 voix)

Othman NASROU (5 voix)
Fabrice LACAN (5 voix)

Les candidats élus sont :

Titulaire : Jean-Claude RICHARD
Suppléante : Anne-Andrée BEAUGENDRE

**Pour extrait certifié conforme,
Trappes, le 28 avril 2014**

Le Maire,

Guy MADANDAIN

